

# Société Botanique de France

17 janvier 2017 Note d'information de la Société Botanique de France #92 (extrait)

## Souscription de la Fondation du Patrimoine, en faveur de la restauration de la stèle d'Hippolyte Coste et de son environnement

La stèle à la mémoire d'Hippolyte Coste à laquelle la SBF avait contribué lors de son érection doit être consolidée. Sa restauration et la réhabilitation de son environnement, à Saint Paul des Fonts (12250) est devenue nécessaire. Pour ce faire, l'association « Les Journées Coste » qui nous avait reçus lors de la mini session 2014 fait appel aux donateurs et a passé une convention avec la Fondation du Patrimoine reconnue d'utilité publique, ce qui permet la déductibilité fiscale (revenu ou impôt sur la fortune) des dons.



Mini session SBF 2014 – Réception à l'Espace Coste

Le conseil de la SBF a décidé d'une contribution de notre société de 500 euros. Vous pourrez également si vous le souhaitez, souscrire individuellement.

Le projet est accessible sur Internet par le lien suivant: [www.fondation-patrimoine.org/47862](http://www.fondation-patrimoine.org/47862) (souscription pour la seule stèle dédiée à Hippolyte Coste)

La souscription peut être faite soit par carte de crédit, en ligne, sur le lien Internet ci-dessus, soit par chèque établi à l'ordre de : « Fondation du Patrimoine-Stèle dédiée à Hippolyte Coste »

Le chèque devra être, dans ce cas, accompagné du bulletin de souscription, dûment rempli (nom, adresse, déduction fiscale choisie : Revenu ou Société ou Solidarité Fortune) et imprimé à partir des liens Internet ci-dessus.

Tout chèque et son bulletin de souscription sont à envoyer directement à :

FONDATION DU PATRIMOINE- Délégation Régionale Midi-Pyrénées - 11 boulevard des Récollets-6B-CS97802, 31078 Toulouse Cedex 4